

BassInfos



Agenda

01.05.2015	Marché Estival 17h-20h tous les 1 ^{er} vendredis de chaque mois jusqu'en septembre
19.05.2015	20h Grande Salle : informations sur les structures d'accueil pour la rentrée 2015
06.06.2015	Gala de natation synchronisée à la piscine de Bassins
07.06.2015	Vide grenier à Bassins 10h-16h (organisation : Comité des fêtes)
17.06.2015	18h00 Grande salle : rendez-vous avec la population - présentation du PGA
26.06.2015	20h00 Inauguration musicale de la salle polyvalente par le le Chœur des Ménestrels de la Cité de Delhi et la Chorale de la Confrérie de Beau-Soleil
03.07.2015	Promotions à Bassins

Sommaire

Page 1 - Editorial
Plan Général d'Affectation (PGA)
Statistiques bancomat
Page 2 - Election municipale
Taxe spéciale déchetterie
Nouvelle cuisine pour le RAB
Page 3 - Salle polyvalente
Page 4 - Sondage sécurité routière
Dernière minute

Bachenards, parcourez les rubriques de ce BassInfos. Que cette lecture soit un lien avec votre commune et sa vie locale.

N'oubliez pas d'aller visiter le site internet de la Commune de Bassins qui est conçu pour vous faciliter la vie! www.bassins.ch

Pour tous commentaires ou réactions par rapport à ce bulletin, merci de prendre contact avec le bureau communal : commune@bassins.ch

Horaires d'ouverture du bureau communal :
- Lundi à vendredi 07h30 à 11h30
- Lundi soir 18h30 à 19h30

Téléphone : +41 22 366 23 22

Messagerie : commune@bassins.ch

Editorial

Dans le domaine de l'aménagement du territoire c'est le principe de « l'entonnoir » qui s'applique. La Confédération établit un projet de territoire suisse, les cantons édictent les plans directeurs cantonaux (PDCn) et les communes établissent les plans généraux d'affectation (PGA).

Le PGA est un document juridiquement contraignant pour les autorités et les propriétaires qui détermine le type de zone – zone à bâtir, zones agricoles, zones à protéger, etc. – et indique les règles relatives à son usage, notamment ses coefficients d'occupation et d'utilisation du sol, la typologie des constructions, etc.

Le cadre légal supérieur (LAT) et les instruments d'aménagement du territoire (PDCn) ont fortement évolué ces dernières années, impliquant une mise à jour et l'adaptation du PGA de notre commune selon les nouvelles exigences fédérales et cantonales. En particulier, les mesures A11 et A12 du PDCn prescrivent le réexamen des zones à bâtir.

La mise en œuvre du nouveau PGA suit une procédure stricte. D'abord la commune élabore un projet qui est soumis aux services de l'Etat (SDT) pour un examen préalable. Une fois que le SDT a rendu son préavis, le PGA doit être présenté à la population avant d'être mis à l'enquête publique et finalement adopter par le Conseil communal.

Le SDT ayant remis son préavis, la Municipalité accompagnée d'un urbaniste donne rendez-vous à toute la population le **mercredi 17 Juin à 18h00** dans la grande salle pour vous présenter le PGA et répondre à vos questions.

**PGA ? Rendez-vous le
mercredi 17 Juin à 18h00
dans la grande salle**

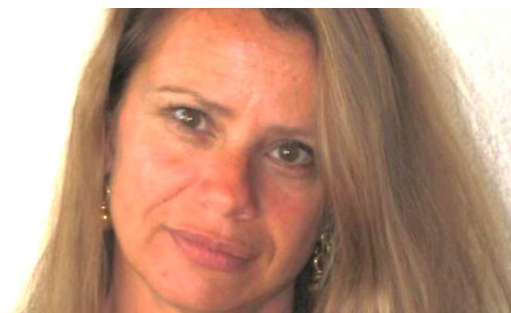
Statistiques des retraits au bancomat de la piscine

Ci-contre, le nombre de retraits effectués au bancomat de la piscine depuis janvier 2014. On note une baisse de 10% du nombre des retraits depuis début 2015.



Patricia Rama rejoint l'équipe Municipale

Seule à se présenter pour reprendre le poste du démissionnaire M. Pierre Miauton, Mme Patricia Rama a été élue tacitement. Mère de famille, Mme Rama habite à La Cézille. Présidente du Comité des Fêtes de Bassins et membre des Paysannes vaudoises, Patricia Rama se réjouit de pouvoir partager ses connaissances non seulement avec ses prochains collègues, mais aussi avec l'ensemble des habitants du village. La Municipalité se réjouit de l'accueillir et lui souhaite d'ores et déjà la bienvenue. Elle prendra ses fonctions tout soudainement, dès qu'elle aura été assermentée.



Situation financière de la déchetterie

L'introduction de la taxe au sac ou au poids en 2013 a changé les habitudes de tous les Vaudois. Partant d'une philosophie inculquée depuis des années par les directives fédérales, qui imposaient le tri à la source, le plastique au plastique, le PET au PET et autres nous pensions que l'introduction de la taxe au sac ou au poids n'allait pas changer le comportement des usagers.

Force a été de constater que les principes du tri ont évolué en fonction de la taxe au kilogramme. En 2013, le déficit a été de plus de 100'000 CHF. Il a été demandé à la Municipalité de régler le financement du déficit sur 2 ans selon les règles comptables validées par la société fiduciaire et l'autorité supérieure (50'000 CHF par année).

Les origines du problème financier : notre récupérateur de compost nous a refusé la matière récupérée car il y avait de toutes sortes de déchets dans le compost (chaussures, ordures ménagères, et autres objets non réglementaires). La Municipalité a pris des mesures antipathiques en fermant la zone compost. En 2014, l'économie de cette mesure s'est montée à 18'298.90 CHF par rapport au résultat de 2013 (51'458.95 CHF). Le système de bons a permis d'établir une statistique qui ne suffit pas à établir des factures incontestables. Nous ne pouvons pas envoyer des factures à certains usagers déclarés et ne pas facturer à d'autres la prestation. Nous devons affiner le système. Pour votre information, nous avons recensé 61 utilisateurs pour la zone compost et nous savons pertinemment que de facturer cette prestation provoquera des recours et des inégalités de traitement. Nous vous laissons imaginer que les factures devraient couvrir un montant de 33'884.80 CHF soit en moyenne 555.CHF par utilisateur recensé.

Pour la partie des encombrants, il y a aussi un problème. Nous retrouvons des objets qui n'ont aucun lien avec la récupération de ce type de déchets. Le montant 2014 s'élève à 33'160.05 CHF. Là aussi les mesures prises par la Municipalité ne permettent pas d'établir une facture sur la base du bon de manière incontestable. Nous avons retrouvé à plusieurs reprises des déchets dans la benne alors que le couvercle était fermé. Tout comme pour le compost, comment établir une demande de financement de 800 CHF pour les personnes ayant utilisé le service. Il s'agira de trouver des solutions sur la zone de libre accès au bois et à la ferraille.

Légalement, le déficit de la déchetterie ne doit pas excéder le 20% des charges et être financé par l'impôt. Pour respecter cette contrainte, la Municipalité se voit obliger d'appliquer ce rattrapage financier sur la base des chiffres 2014 expliqués ci-dessus. Les annexes du règlement stipule que (extrait) :

- « 14. *Tarifs des taxes à appliquer pour les diverses catégories de déchets (en fonction des montants maximaux figurant dans le règlement)*
Les taxes suivantes sont prélevées :
- toutes les autres taxes sont liées au tarif d'élimination sans TVA en vigueur le jour de l'élimination des déchets.
 - 20% des impôts communaux financent les déchets dits de voirie »

Cette adaptation s'élève à 100.00 CHF par adulte et à 50.00 CHF par enfant. Ce montant est déterminé par rapport au déficit, il n'est pas assimilé à une taxe mais à une participation aux frais engendrés par l'élimination des déchets.

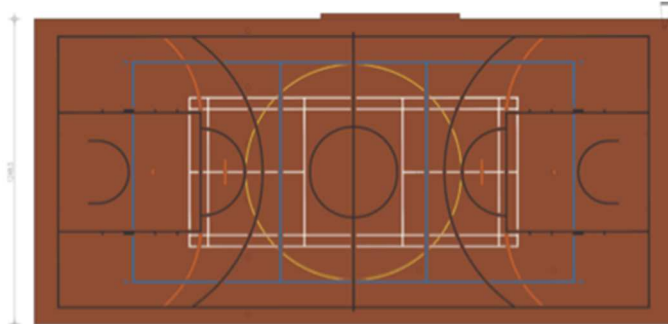
D'autres mesures sont à l'étude pour affiner notre modèle et pérenniser la situation.

26 Juin - Inauguration musicale de la salle polyvalente

La construction de la salle polyvalente bat son plein.

Les travaux à l'intérieur sont bien avancés. Le bardage au mur fait de lames en bois a été posé. Les images de synthèses donnent le ton. Rétro-éclairé, le vitrail de la salle communale est mis en valeur. Moderne et chaleureuse, l'ambiance bois est au rendez-vous.

Les marquages au sol permettent la pratique des sports suivants : basket, volley, handball et badminton. Vous trouverez ci-dessous le plan de marquage retenu.



A l'extérieur, vous avez certainement déjà pu observer le bardage en bois entrecoupé de panneaux noirs donnant toute son élégance et originalité à cette salle. Les travaux suivent le cours prévu et la salle polyvalente sera prête pour la prochaine rentrée scolaire. On a hâte d'y être ...

Venez découvrir la salle polyvalente le **26 Juin à 20h00** pour une inauguration musicale orchestrée par *The Capital City Minstrels* de New Delhi et la *Chorale des Chevaliers de la Confrérie des Chevaliers de Beau Soleil*. 50 choristes feront raisonner leurs timbres sous la voûte de la nouvelle salle polyvalente.

Venez nombreux et découvrez un extrait de leur chant et costumes sur <http://tinyurl.com/BassinsDelhi>



Nouvelle salle de gym de Bassins

Finitions intérieures

Localisation des ambiances

**Images de synthèse pouvant différer de la réalité*

1. Vue depuis le palier de l'escalier
2. Couloir étage depuis l'escalier
3. Couloir étage, baie vitrée sur la salle
4. Sas d'entrée rez de chaussée
5. Salle de gymnastique
6. Ambiance des vestiaires

Work in progress...

Finitions / Matériaux

- Carrelage (couchettes et vestiaires)
- Murs vestiaires garçons, couloir étage côté et WC F105 NCS 9 3500-N
- Autres murs et plafonds NCS 9 9500-N
- Portes intérieures NCS 9 1900-N
- Porte salle de gym jusqu'à vitrail RAL 7013
- Sol et mur à la salle de gym RAL 8004

Signalétique

- Douche garçons
- Douche filles
- Douche PMR
- WC Filles
- WC garçons

Votre avis nous intéresse

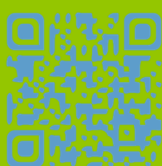
Pendant plusieurs semaines dans la cour du préau de l'école se trouvait une boîte en carton rouge en forme de voiture. La voiture contenait des enveloppes à distribuer par les parents dans le but de contribuer à l'amélioration de la sécurité routière aux abords de l'école. En particulier, d'éviter tout arrêt ou stationnement sur la ligne jaune qui longe l'école et d'encourager l'utilisation des parkings.

Ce projet étant un peu original dans sa forme, nous aimerions connaître votre opinion. Qu'en avez-vous pensé ? Était-ce utile ? Avez-vous des suggestions ? Etc.

A cet effet, nous avons préparé un questionnaire en ligne qui permettra à chacun de s'exprimer.

Répondez au questionnaire en scannant le QR code ci-dessous ou en vous allant au lien suivant :

<http://tinyurl.com/secubassins>



Dernière minute

VIDE GRENIER

RUE DU CARDELAY À BASSINS

DIMANCHE 7 JUIN 2015 DE 10 H à 16 H

VIENS SECOUER TES PUCES!



Pas de table mise à disposition ni de réservation.

Emplacement gratuit à l'extérieur/mise en place dès 8 h 30.

En cas de pluie, la fête se déroulera dans la salle communale (10 frs/exposant).

Renseignements: 022.366.13.29 ou bassinsvidegrenier@gmail.com



ACCOMPAGNÉS D'UN AIR D'ACCORDÉON

VENEZ DÉGUSTER NOS BROCHETTES, SAUCISSES DE VEAU ET FRITES
AINSI QUE NOS PÂTISSERIES MAISON.

ORGANISATION COMITÉ DES FÊTES DE BASSINS

The Capital City Minstrels - New Delhi

Rencontres chorales

ROLLE Jeudi 25 juin - 20h
Concert au Temple

BASSINS Vendredi 26 juin - 20h
Inauguration de la nouvelle Salle Communale

Chorale des Chevaliers de la Confrérie des Chevaliers de Beau-Soleil - Mont-sur-Rolle